



100 G

microfibre synthétique

- ✚ Augmente la capacité de déformation des mortiers
- ✚ Ralentit le saignement et réduit la perméabilité.
- ✚ Améliore la résistance à l'abrasion et aux chocs

DOMAINE D'UTILISATION

- Planchers de béton
- Mortiers renforcés
- Semelles
- UHPC
- Eléments préfabriqués (voûtes, ponceaux...)

LIMITES D'EMPLOI

- Les fibres n'assurent pas un renforcement structural du béton, mais peuvent se substituer aux treillis anti-fissuration lorsque ce dernier est utilisé afin de limiter les risques de fissuration plastique.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Avant toute utilisation, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

PERFORMANCES

- Densité (20° C) : 0,91
- Point de fusion : >163°C
- Longueur : 6 mm
- Diamètre nominal : 34 microns
- Module de Young : 3.6-3.9 GPa

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- NF EN 14889-2

APPLICATION

1.

- Dosage :

0,6 à 4 kg par m³ de béton ou mortier. Le dosage de **weberad fibre mortier 6mm** peut varier selon l'application et les performances visées. Pour le contrôle de la fissuration, utiliser 0,6 kg par m³.

- Mélangeur :

weberad fibre mortier 6mm est ajouté de préférence avec les agrégats. Un temps de mélange minimum de 30 secondes est recommandé.

- Camion malaxeur :

weberad fibre mortier 6mm est à ajouter dans le camion, un temps de mélange minimum de 10 min est recommandé.

weberad fibre mortier 6mm peut diminuer la maniabilité du béton (en cas d'utilisation à forte dose), ce phénomène peut être facilement compensé par l'utilisation de **weberad superplastifiant**.

INFOS PRATIQUES

- **Couleur :** Blanc
- **Conservation :**
 - Stocker à l'abri de l'humidité.

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.